

DELIBERATION N° 16-B-012

**TABLEAU DE BORD DU SDAGE**

- Vu le Code de l'Environnement,
- Vu la Directive Cadre sur l'Eau 2000/60/CE du 22 décembre 2000,
- Vu la loi de transposition de la DCE n°2004-338 du 21 avril 2004,
- Vu la circulaire du 4 avril 2005 relative à la mise à jour des SDAGE, à l'élaboration des Programmes de Mesures (PdM) et à l'élaboration du Xème Programme d'Intervention des Agences de l'Eau,
- Vu le Décret n° 2005-475 du 16 mai 2005 relatif aux Schémas Directeurs d'Aménagement des Eaux (SDAGE)
- Vu la Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA),
- Vu le Décret n°2007-980 du 15 mai 2007 et n°2014-722 du 27 juin 2014 relatifs aux Comités de Bassin,
- Vu le Règlement Intérieur du Comité de Bassin Artois-Picardie du 11 décembre 2015,
- Vu l'avis de l'autorité environnementale du 17 décembre 2014 sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2016-2021 du bassin Artois-Picardie (SDAGE),
- Vu l'arrêté du 18 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 17 mars 2006 relatif au contenu des SDAGE,
- Vu la délibération n°15-B-017 du 16 octobre 2015 du Comité de Bassin Artois-Picardie adoptant le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux des parties françaises des districts Escaut et Meuse (partie Sambre) et ses indicateurs,
- Vu l'arrêté du Préfet Coordonnateur de Bassin du 23 novembre 2015 portant approbation du SDAGE, et arrêtant le Programme Pluriannuel de Mesures correspondant,
- Vu le rapport présenté au point n° 2 de l'ordre du jour de la Commission Permanente du Milieu Naturel Aquatique du 18 novembre 2016 ayant reçu un avis .....,
- Vu le rapport présenté au point n°3 (1) de l'ordre du jour du Comité de Bassin Artois-Picardie du 9 Décembre 2016,

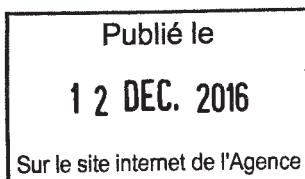
Le Comité de Bassin Artois-Picardie,

Adopte le tableau de bord 2016, valant bilan du SDAGE Artois Picardie 2010-2015 et état initial du SDAGE Artois-Picardie 2016-2021.

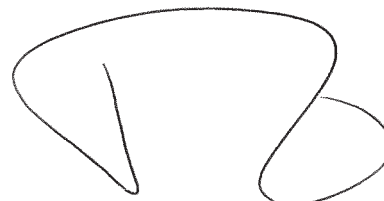
LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DE BASSIN



André FLAJOLET



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE,  
SECRETAIRE DU COMITE DE BASSIN



Olivier THIBAUT